



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Routes

Question écrite n° 17322

Texte de la question

M. Philippe Bonnecarrere attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur l'effort des départements en matière de réseau routier départemental. Les investissements de voirie occupent une place très importante dans les budgets des départements. Afin de mieux apprécier cet effort, il lui demande de bien vouloir lui communiquer les éléments chiffrés permettant d'établir le montant de l'effort des départements en faveur du réseau routier départemental ainsi que plus particulièrement la contribution de chaque département à cet effort. Il souhaiterait que dans toute la mesure du possible ces éléments puissent être examinés à partir du budget primitif 1994 ou des comptes administratifs 1993.

Texte de la réponse

Le tableau ci-joint présente les dépenses d'investissement de voirie inscrites aux budgets primitifs des départements de 1994.

Données clés

Auteur : [M. Bonnecarrère Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17322

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1994, page 3850

Réponse publiée le : 31 octobre 1994, page 5451